

L'ISDAT RECRUTE UN(E) DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

Cahier des charges établi par les personnes publiques fondatrices de l'établissement, relatif au projet d'orientation artistique, culturelle et pédagogique nécessaire dans le cadre d'une procédure de recrutement de la Directrice ou du Directeur de l'isdaT.

Contexte/ missions

Présentation de l'établissement

L'isdaT – institut supérieur des arts et du design de Toulouse – est un Établissement Public de Coopération Culturelle qui dispense des formations supérieures en art, danse, design, design graphique et musique. Ses cursus et diplômes sont habilités par l'État et permettent des équivalences au niveau européen.

Établissement pluridisciplinaire, l'isdaT est inséré dans un réseau dense de partenariats artistiques, culturels, économiques et académiques, dans une métropole étudiante dynamique et particulièrement attractive. Il offre la possibilité d'échanges avec des écoles équivalentes à l'étranger.

L'isdaT est adhérente de l'Établissement public expérimental Université Toulouse-Capitole dont elle partage les valeurs d'excellence et les objectifs de développement.

L'équipe de l'isdaT est composée de 38 personnels administratifs et techniques, de 63 enseignants titulaires et contractuels et de 330 intervenants pédagogiques. Il forme environ 400 étudiants par an et près de 430 élèves amateurs. Il s'implique dans l'insertion de ses anciens étudiants ainsi que dans la formation continue et la valorisation des acquis de l'expérience.

Son budget annuel est d'environ 7 000 000 €. Outre ses ressources propres, l'établissement est financé, pour son budget global de fonctionnement, par la Ville de Toulouse (73%), l'État (26%) et la Métropole (1%). 100% du budget d'investissement est financé par la Ville.

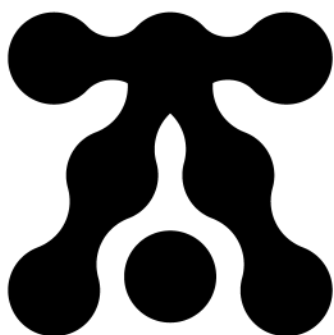
Les personnes publiques fondatrices de l'isdaT envisagent une séparation des départements de spectacle vivant et leur repositionnement dans l'écosystème métropolitain de la danse et de la musique. Cette évolution structurelle, en cours d'étude, devrait être achevée d'ici 2027.

Contexte

Créé en 2011, l'EPCC est un établissement d'enseignement supérieur culture dont les missions relèvent de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la production artistique, de l'accompagnement des pratiques amateurs et de la professionnalisation des jeunes créatrices et créateurs.

L'isdaT s'appuie sur une équipe mobilisée, riche de profils complémentaires et diversifiés, et sur un réseau partenarial important au niveau régional, national et international. L'établissement favorise les pratiques artistiques expérimentales et les projets collectifs. Au terme d'une évaluation positive du HCERES, l'isdaT a bénéficié d'une nouvelle accréditation en 2022.

L'isdaT est une école pluridisciplinaire, attractive et singulière. Elle propose notamment une formation en art et en design, généraliste, solide et riche qui déploie un panel stimulant de programmes permettant d'articuler des problématiques sociales, sociétales et environnementales avec le monde



professionnel de l'art et du design, en relation avec de nombreux acteurs territoriaux locaux, nationaux et internationaux.

Orientations stratégiques.

En tant qu'institution territoriale, l'isdaT est un établissement d'enseignement supérieur dont les engagements dépassent la seule délivrance de diplômes. C'est un acteur d'un vaste territoire, riche et diversifié notamment en matière universitaire, de recherche, de tissus industriels, associatifs et culturels. Toulouse, sa métropole et l'Occitanie bénéficient d'une aura nationale et internationale forte, laquelle participe naturellement à l'attractivité d'un établissement comme l'isdaT.

Les personnes publiques qui financent l'isdaT ont initié en septembre 2024 un chantier de reconfiguration de l'établissement. Pour ce faire, elles ont confié à un directeur de projet une mission de concertation et d'étude afin de recentrer l'établissement autour de ses filières art, design et design graphique. Dès lors, les filières danse et musique de l'établissement feront vraisemblablement l'objet d'un atterrissage sous tutelle d'un ou deux établissements autonomes du territoire. La faisabilité et la mise en œuvre d'une telle évolution structurelle, objets d'un rapport d'étude, ont été examinées en Conseil d'administration au printemps 2025.

Dans le cadre actuel des disciplines d'arts plastiques et de spectacle vivant ou dans celui d'un repositionnement exclusif autour des arts plastiques, l'isdaT devra trouver une nouvelle dynamique fédérant les équipes autour d'un projet pédagogique, scientifique, artistique et culturel soumis en 2027 à une nouvelle demande d'accréditation du HCERES en intégrant dans son projet une dimension clairement assumée : « tout public et tout au long de vie ». Au-delà des diplômes déjà délivrés, il sera essentiel de préparer l'établissement aux stratégies d'éducation pour un horizon 2035. A cet égard, les préconisations de l'Unesco, qui devront servir de socle au futur projet d'établissement, sont de faire évoluer les écoles pour qu'elles deviennent des établissements d'apprentissage tout au long de la vie et qu'elles démontrent une forte volonté de flexibilité et de réactivité nécessaire à satisfaire les nouveaux besoins des différents groupes d'apprenants.

Tourné vers la ville, la métropole et la région, ses acteurs culturels mais aussi toute sa population, l'isdaT devra changer d'échelle de notoriété et d'attractivité en poursuivant le développement de partenariat à l'échelle nationale et internationale. Pour ce faire, il sera nécessaire d'interroger les spécificités, les atouts et les manques de ses unités pédagogiques, de ses ateliers et de son pôle ressources (bibliothèque, fonds ancien, programmation, diffusion...) afin notamment de les mettre en résonance et en complémentarité avec l'offre publique régionale. Il conviendra d'engager une réflexion en matière d'offres esthétiques, disciplinaires, de pratiques pédagogiques, de cycles supérieurs et de recherche selon les orientations ministérielles actuelles afin de renforcer la lisibilité et la singularité de l'établissement. Pour les formations en art, design et design graphique, il sera particulièrement opportun aussi d'interroger les modalités du concours d'entrée, le pilotage et la cohérence des équipes pédagogiques, la culture de projet comme l'équilibre entre pratique et théorie. En matière de public, de lieux d'apprentissage, de partenariats et de développement numérique, l'isdaT devra inscrire résolument son action dans un objectif fort d'insertion professionnelle.

Vecteurs d'innovation pédagogique, artistique et culturelle et de transformation, mais aussi d'excellence et de pluralité, les formations de l'isdaT, les personnels enseignants et les services techniques et administratifs qui les accompagnent devront placer l'insertion professionnelle au cœur du projet d'établissement porté par sa direction générale. Le développement des mises en situation en entreprises, en établissements culturels et pédagogiques ou dans les métiers indépendants de

l'art devra procurer aux apprenants des compétences renforcées et déterminantes pour les mettre dans une réelle perspective de professionnalisation. Le renforcement des partenariats pédagogiques, une politique de mobilité internationale volontariste et la mobilisation des anciens diplômés devront participer à un regain d'attractivité de l'établissement.

Le contexte financier ayant eu de fortes répercussions sur les équipes pédagogiques, administratives et techniques, les chantiers organisationnels seront nombreux et complexes.

Pour que l'isdaT retrouve une pleine soutenabilité organisationnelle et managériale, une démarche qualité devra irriguer tout l'établissement. Au sein de cette communauté d'apprentissage, de travail et de vie, il sera privilégié les bonnes pratiques, la bienveillance et les innovations. De ce fait, le projet de la direction générale ne devra pas hésiter à proposer des pistes visant à sortir des cadres habituels. Cela pourra concerner par exemple les méthodes de communication interne, des autodiagnostic systématiques sur la qualité pédagogique, une politique d'évaluation des équipements, un plan de formation interne pluriannuel, une visibilité accrue des missions de chaque agent quel que soit son statut, une politique de maîtrise des charges ou encore une transparence exemplaire sur les coûts de fonctionnement. Au regard de cette évolution profonde des interactions entre toutes les entités présentes, il conviendra d'assurer à l'isdaT un cadre financier stable permettant d'asseoir plus aisément des changements structurels et managériaux délicats.

Dans le cadre d'une politique budgétaire visant à assurer une trajectoire d'équilibre, l'accroissement des ressources propres de l'établissement sera priorisé. Il devra passer par un examen approprié des droits de scolarité, des frais d'inscription au concours d'entrée, aux VAE et aux participations diverses. La recherche plus systématique de mécénat, de partenariats publics-privés et de taxe d'apprentissage devra être envisagée dans le cadre de nouveaux partenariats avec des entreprises régionales qui pourraient ainsi participer à l'ancrage de l'isdaT dans le territoire et permettre aussi une plus grande offre de stages aux étudiants. L'optimisation des locaux du 5 quai de la Daurade fera l'objet d'une étude ultérieure conditionnée par la réalisation de travaux de mise en accessibilité au cours de l'été 2025. Dans la mesure où les ressources propres de l'établissement seront renforcées et les évolutions structurelles définies dans ce présent cahier des charges mises en œuvre, il sera possible à la nouvelle direction générale de négocier une stabilité et une pérennité financière formalisées par des engagements contractuels pluriannuels avec ses membres financeurs.

Éléments attendus pour le projet.

Les candidats à la fonction de directeur de l'isdaT fourniront un document « projet » de 16 000 caractères maximum (espaces compris).

La présentation de leur parcours et de leurs expériences n'est pas nécessaire dans ce document car ils seront par ailleurs amenés à produire un *curriculum vitae* et une lettre de motivation.

Les candidats éviteront de reprendre des éléments de contexte propres à l'isdaT déjà exprimés dans le présent cahier des charges afin de concentrer leurs propos sur le descriptif de leurs orientations, objectifs et moyens de mise en œuvre. Cependant, s'ils souhaitent replacer leur candidature dans le contexte plus général de la situation des écoles supérieures d'art, les candidats pourront naturellement le faire dans leur lettre de motivation.

Les candidats sélectionnés par les représentants des personnes publiques (Maire, Métropole et État) seront auditionnés par ceux-ci lors d'un entretien d'une durée maximale de 45 minutes durant lequel ils seront amenés à revenir sur leur projet notamment pour apporter des précisions qui ne figureraient pas dans leur document écrit.

Les candidats pourront demander à disposer des documents de référence suivants : statuts de l'EPCC, règlements des études des différents départements, règlement intérieur, rapport d'activité 2023, compte financier unique 2024, rapport d'étude sur l'avenir des départements de danse et de musique et Rapport Oudart sur les écoles d'art.

Activités principales

Missions et responsabilités

Mandaté par le conseil d'administration sous la responsabilité de la Présidente, la directrice ou le directeur assure la direction de l'établissement sur le plan opérationnel (ressources humaines, administration, finances, moyens techniques et pédagogiques) en étroite collaboration avec les équipes. La direction définit les orientations stratégiques de l'établissement ainsi que leurs conditions de réalisation et d'évaluation.

Missions générales et stratégiques

Assurer une direction artistique, pédagogique, scientifique et culturelle mettant en œuvre le projet d'établissement accrédité en 2022,
Porter les procédures d'évaluation HCERES et d'accréditation à venir (2027),
Garantir la bonne gouvernance de l'établissement
Identifier les évolutions de l'environnement social, économique et artistique afin d'adapter le projet de développement stratégique de l'établissement
Définir les moyens pour la bonne mise en œuvre du projet et assurer la stabilisation budgétaire du projet et du fonctionnement

Missions pédagogiques, scientifiques, artistiques et culturelles

Piloter l'élaboration, la définition et l'évolution des projets pédagogiques, artistiques et scientifiques en favorisant un cadre propice à la réflexion critique en s'appuyant sur des outils d'évaluation adaptés
Identifier et mobiliser des partenariats stratégiques à l'échelle locale, nationale et internationale
S'assurer de l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche de l'établissement, de leur conformité avec les cadres réglementaires en vue de la délivrance des diplômes nationaux et d'établissement
Garantir la diversité sociale, culturelle et la parité
Piloter le conseil et l'orientation des étudiantes et des étudiants
Suivre l'insertion professionnelle des diplômées et diplômés

Missions d'organisation fonctionnelle

Être garant de l'adéquation des orientations stratégiques de l'établissement avec les ressources financières, humaines et matérielles
Assurer le management opérationnel des équipes et évaluer les agents sous sa responsabilité directe
Exercer la responsabilité juridique, financière et administrative de l'établissement, la fonction d'ordonnateur des dépenses et des recettes
Diriger l'ensemble des services et être garant du bon fonctionnement de l'établissement et d'un environnement de travail sain pour les personnels, les étudiants et étudiantes et les usagers et usagères.
Être garant du respect de l'ordre, de la discipline et de la sécurité, et le représenter en justice et dans tous les actes de la vie civile
Représenter l'établissement dans les instances de concertation et dans les groupes techniques de réflexion (niveaux local, départemental, régional, national et international) notamment par une présence dans les réseaux et organisations professionnelles
Élaborer et mettre en œuvre des actions en faveur de l'ouverture de l'école à des

publics extérieurs (projets d'éducation artistique et culturel, pratiques amateurs, stages et ateliers préparatoires, bibliothèque, expositions, conférences...).

Profil du poste attendu, compétences

Professionnel(le) reconnu(e) dans les mondes de l'art et de la culture, votre formation et votre expérience vous permettent de conduire des projets complexes au bénéfice premier des étudiant-e-s.

Professionnel(le) de la culture justifiant d'une expérience significative et de haut niveau dans la direction d'établissements artistiques d'enseignement des arts, du design, du spectacle vivant,

Connaissance des mondes de l'art, du design, du spectacle vivant et plus largement de la création contemporaine, de la recherche,

Maîtrise des enjeux et des réglementations de l'enseignement supérieur culture dans ces domaines en France et à l'étranger,

Connaissance approfondie de l'enseignement supérieur artistique, des milieux artistiques professionnels, des réseaux de production, création et diffusion et des réseaux professionnels,

Maîtrise de la conduite de projets en lien avec les partenaires institutionnels,

Compétence avérée et expérience significative en matière de conduite du changement et de management avec expérience de direction d'un établissement public, capacité à fédérer et à travailler en équipe,

Sens de l'organisation avec une attention particulière à la gestion des ressources humaines et budgétaires,

Compréhension des enjeux de politique culturelle notamment sur le territoire métropolitain et la région Occitanie,

Connaissance de l'environnement juridique, financier et administratif des écoles d'art comme des collectivités territoriales et de l'Etat,

Maîtrise obligatoire de l'anglais (autre langue étrangère appréciée) et expériences de projets européens et internationaux.

Pré-requis

Conformément à l'article 1431-5 du CGCT et de son arrêté d'application du 27 février 2008 : les candidates et candidats devront être membres d'un corps ou cadre d'emploi ayant vocation à diriger des établissements d'enseignement artistique ou à défaut justifier d'une expérience professionnelle de direction d'au moins trois années d'une structure exerçant des missions dans le même domaine de compétences (enseignement supérieur culture) ou demander d'être dispensés de diplôme sur la base de son expérience professionnelle.

Description du poste

- Filière culturelle : cadre d'emploi des directeurs d'établissement d'enseignement artistique,
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle – durée initiale de 5 ans renouvelable tous les 3 ans,
- Durée hebdomadaire : temps complet annualisé 41h15 par semaine,
- Poste basé à Toulouse, déplacements fréquents sur le territoire régional, national, international,
- Date de prise de fonctions : décembre 2025

Candidature et calendrier

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de Madame Nicole Yardeni, Présidente de l'isdaT, par courrier électronique uniquement, à l'adresse **recrutement@isdaf.fr** au plus tard le **mercredi 03 septembre 2025, minuit**.

Les candidates et candidats pré-sélectionnés seront informés mi-septembre et reçus par le jury début novembre 2025.

Les réponses aux questions éventuelles des candidat.e.s et les accusés de réception des dossiers parviendront entre le 1^{er} le 3 septembre 2025.